

Étaient présents : LELIEVRE GRAND FOUBERT LEBOUÇ CHANOT DELAUNAY DUVAL FERAULT GUYONNET-PAYEL
PICHÉREAU Absents : FLANDRIN LAMBERT

1- Approbation PV séance du 13 mai 2024

Approuvé à l'unanimité

2- Renouvellement de la convention avec la Poste pour l'agence postale communale (APC)

La Poste nous propose de renouveler la convention pour une durée de 1 à 9 ans non reconductible (faire choix de la durée). Le montant actuel de l'indemnité mensuelle versée par la Poste est de 1.335 euros - le temps minimum d'ouverture est de 12 heures par semaine - sur notre commune nous sommes à 15 heures.

Décision : le renouvellement de la convention (pour une durée de 9 ans) est approuvé à l'unanimité

3- Approbation charte du Parc Normandie Maine 2024-2039

La charte est approuvée à l'unanimité

4 - Dortoir maternelle et compte rendu du dernier conseil d'École

La commission travaux s'est réunie le 2 juillet soir et a proposé de s'orienter vers l'achat de 4 modules d'occasion de 15m².

Décision : accord pour achat de 4 modules d'occasion.

Le dortoir des maternelles va être remis dans les locaux de la garderie le temps que ces modules soient installés et qu'un permis de construire soit accordé.

4- Travaux de rénovation énergétique de l'école

M. le Maire informe les membres que la DETR a été refusée.

Par ailleurs, Le conseil départemental nous a informés que nous pouvions prétendre à un bonus bas carbone de 2.589 euros ce qui porterait la subvention du CD 53 à 15.534 euros au lieu de 12.945 euros.

Pour la demande de Fonds vert il est proposé de remettre la somme qui était demandée à la demande de DETR soit 46.513 euros.

Ce qui donnerait le nouveau plan de financement ci-dessous :

5 – Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES (€ HT)

TOTAL HT 116.283,76 €

RECETTES (€ HT)

Département (Contrats de territoire): 15.534

FONDS VERT : 46.513

EPCI : 22.077,77

Fonds propres de la commune: 32.158,99

TOTAL: 116.283,76

5- Possibilité de prendre une délibération de principe pour surseoir aux difficultés rencontrées lors des arrêts maladies de courte durée des agents

Décision : une délibération a été prise à l'unanimité

6- Recrutement d'un agent suite à non renouvellement du CDD de l'an passé

Les membres du conseil ont donné leur accord pour la création d'un CDD à raison de 17 heures 30 par semaine dont 10 heures pour l'école pendant la période scolaire.

7- Travaux Chapelle et convention CAUE

M. Le Maire propose au conseil de signer une convention avec le CAUE avec une participation de 2.500 euros.

Décision : acceptée à l'unanimité

- Organisation de la distribution des numéros d'habitation

Samedi 6 Juillet de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

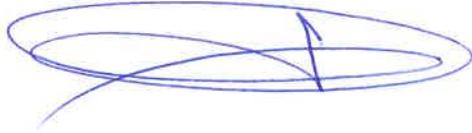
Distribution à la Mairie à partir du 9 juillet

-Infos sur Projet API épicerie

N. Daniel GRAND et Mme Bernadette LEBouc ont rencontré un représentant d'API

A Lignéres-Orgères, le 09 août 2024

La Secrétaire de séance,



Isabelle Piednoir

Le Maire,



Raymond Lelièvre